

Pays Grenadois **magazine**

Le journal d'information de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

N°24
juin
2022



ACTION SOCIALE

> Focus sur le métier d'aide à domicile
(pages 16 et 17)



ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE ST-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - ST-MAURICE SUR ADOUR

Le mot du Président

Continuer à entreprendre pour le bien vivre de nos populations

Le titre de mon édito démontre la volonté de la Communauté de Communes d'aller de l'avant.

Dans ce monde encore perturbé par la covid-19 et la guerre en Ukraine, restons prudents et vigilants.

Malgré une économie mondiale déstabilisée, notre collectivité avance et construit avec, toujours, la même ambition de développer notre territoire.

Voici quelques exemples de chantiers en cours : la construction de l'école de musique communautaire, l'adhésion de la ville de Grenade sur l'Adour au dispositif « Petites Villes de Demain » pour la revitalisation de son centre-bourg ou encore l'étude OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour l'ensemble du territoire.

Toutes les équipes d'élus et de techniciens, convaincus par le bien fondé de leurs missions, font preuve d'un fort engagement pour améliorer le quotidien de nos habitants. C'est un travail dans tous les domaines : économique, social, aménagement du territoire, enfance jeunesse, tourisme, culture, eau et assainissement où chaque responsable sait allier efficacité et ingéniosité pour trouver la meilleure des solutions.

L'été approche avec le soleil et le retour des fêtes dans les villages. La convivialité, les retrouvailles et le bien vivre seront au rendez-vous.

C'est avec optimisme et envie d'avancer pour ce territoire qu'il m'est agréable de vous souhaiter à tous un très bel été 2022.



Jean-Luc LAFENÊTRE

Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

AU SOMMAIRE

4



FINANCES

Comprendre le budget 2022 de la Communauté de Communes

9



PERMANENCES LOCALES

L'essentiel des services publics (et plus) réunis à la CCPG

8



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aide locale à l'immobilier d'entreprise

14



SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Pas facile d'être parent !

15



JEUNESSE

Bientôt le clap de fin pour le CCJ



ACTUALITÉS

Du changement dans l'organigramme de la Communauté de Communes

Une nouvelle page du grand livre de la Communauté de Communes du Pays Grenadois vient de se tourner avec le **départ de la Directrice Générale des Services, Nadine Tachon**, qui aspire à une retraite bien méritée. **Sa remplaçante n'est autre que Sylvie Lafitte** jusqu'alors Directrice Générale Adjointe de la collectivité et ce, depuis 2013.

Le poste de **Directrice Générale Adjointe** a quant à lui été confié à **Julie Carrère** qui occupe ses nouvelles fonctions depuis le 28 mars.

**L'Office de Tourisme vous réserve de petites nouveautés cet été !**

Avec l'arrivée des beaux jours, de nouvelles activités fleurissent en Pays Grenadois et ce, pour le bonheur de petits et grands.

En plus du **nouveau service de location de vélos proposé au public (voir page 12)**, une **chasse au trésor** à été mise en place à Bascons, un **parcours Terra Aventura** à été créé sur la commune de Cazères sur l'Adour et une nouvelle intrigue a été élaborée pour l'**escape game** estival qui sera proposé à Grenade sur l'Adour.

Plus d'infos au 05 58 45 45 98

Du côté de l'école de musique...

Après les différentes prestations musicales proposées au public en juin (concert de fin d'année, représentation de la classe de guitare, auditions de percussions, trombone et piano), l'école de musique du Pays Grenadois, prépare déjà sa rentrée.



Les cours reprendront le lundi 12 septembre. Dossiers d'inscriptions et tarifs de l'année scolaire 2022-2023 sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes (rubrique "culture et patrimoine" puis "école de musique").

Pour tous **renseignements** complémentaires, vous pouvez contacter Lucie Tastet **par mail à l'adresse : musique@cc-paysgrenadois.fr.**

L'Espace Jeunes organise 2 séjours d'été pour les ados

Surf, kayak, sauvetage côtier, planche à voile, baignade, paddle, veillées ou encore jeux en parc aquatique, voici ce que réserve l'Espace Jeunes aux ados **du 11 au 13 juillet et du 24 au 27 août 2022.**

Ces 2 séjours en pension complète se dérouleront à Vieux-Boucau. Celui organisé en août sera l'occasion de retrouver un groupe de jeunes alsaciens. **16 places** sont proposées pour chacun des séjours.

Plus d'infos au 05 58 03 79 02 ou 06 14 13 32 08

Suivez-nous
sur Facebook !

@PaysGrenadois

tourisme

habitat

action
sociale

santé

événements
culturels

enfance-jeunesse

commerce
local

Toute l'actu
du Pays Grenadois
direct dans la main !

animations
nature



FINANCES

Comprendre le budget 2022 de la Communauté de Communes

Le budget 2022 de la Communauté de Communes du Pays Grenadois, dont les grandes lignes avaient été posées en mars lors de la définition des orientations budgétaires, a été adopté à l'unanimité le 11 avril par les élus. Celui-ci s'élève à **23,7 millions d'euros**.

Ce budget est composé d'un **budget principal de 12,7 millions d'euros** et de **5 budgets annexes** (zones d'activités économiques du Tréma et de Guillaumet, office de tourisme, eau, assainissement) représentant **11 millions d'euros**.

Le **budget du CIAS** est quant à lui approvisionné à hauteur de **1 million d'euros**.

QUELS INVESTISSEMENTS SONT PROGRAMMÉS EN 2022 ?

Parmi les principaux projets d'investissements, on notera le financement de la **construction de l'école de musique intercommunale**, le **programme voirie**, l'engagement de **travaux sur la digue de Pénich-Laburthe** (prévention des inondations) ou encore le lancement d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** favorisant le développement du territoire par la réhabilitation de l'habitat privé ancien. Dans le cadre de la modernisation de ses installations, le service eau potable poursuivra le **déploiement de compteurs d'eau à télé-relève**. L'équipement des communes du territoire en **systèmes d'assainissement collectif** tout comme la **mise aux normes de la station d'épuration grenadoise** sont également engagés.

LE BUDGET 2022 EN BREF



12,7 millions d'euros

C'est le **montant total voté en 2022** pour toute la Communauté de Communes

LE POINT SUR LA FISCALITÉ

Le taux de taxe sur le foncier non-bâti passe à 1 % comme décidé l'an passé, soit une hausse d'un demi-point. Les autres taux restent inchangés.

- **Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :**
22,61 %
- **Taxe Foncière sur le Bâti :**
1,98 %
- **Taxe Foncière sur le Non-Bâti :**
1,00 %

LE FONCTIONNEMENT

9,5 millions d'euros

6,8 millions d'euros de **fonctionnement des services**

370 000 euros d'**opérations d'ordres**

2,3 millions d'euros d'**atténuations de produits**

L'INVESTISSEMENT

3,2 millions d'euros

2,9 millions d'euros de **projets d'investissement**

93 500 euros de remboursement du **capital de la dette**

218 000 euros d'**opérations d'ordres**

RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DES BUDGETS

CULTURE & ANIMATIONS

Programme culturel, événementiel, école de musique

220 000 € (fonctionnement)

900 000 € (investissement)



ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & TOURISME

274 000 €



ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

4 877 000 €



VOIRIE

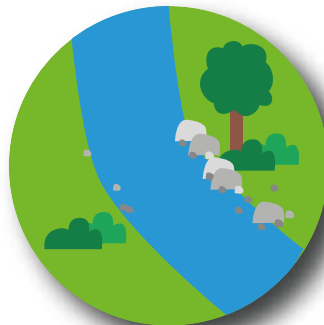
777 100 €



GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

450 000 €



PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

Coordination, Relais Petite Enfance, Accueil de Loisirs, Espace Jeunes, PIJ

812 900 €



CIAS

Accompagnement des personnes âgées / en situation de handicap

1 049 000 €



EAU & ASSAINISSEMENT

6 007 000 €



COMMUNES

Redistribution aux 11 communes pour les services à la population

1 861 000 €



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Connaître les **besoins sociaux** du territoire pour mieux y

L'Analyse des Besoins Sociaux est une démarche obligatoire. Elle permet de dresser le portrait social d'un territoire et a pour vocation d'identifier les points positifs ainsi que ceux à améliorer dans ce domaine. Cette analyse permet de comprendre et d'évaluer les besoins sociaux de la population. Il s'agit donc d'un outil de pilotage organisationnel et d'aide à la prise de décision. Un travail de recueil et d'analyse statistique a été réalisé ces derniers mois. En voici les grandes lignes.

Pour la réalisation de cette Analyse des Besoins Sociaux (ABS), le CIAS et la Communauté de Communes se sont faits accompagner par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes (CDG40), en partenariat avec le Cabinet Compas-tis.

La méthodologie de l'ABS s'articule autour de 2 grandes phases :

- l'observation de l'existant,
- l'analyse partagée.

OBSERVATION DE L'EXISTANT

Cette première phase consiste en la réalisation d'un **diagnostic territorial socio-démographique** sur l'ensemble des publics et des thématiques suivantes :

- peuplement,
- ménages,
- revenus et pauvreté,
- petite enfance,
- enfance et jeunes,
- seniors et grand âge,
- handicap,
- caractéristiques socio-économiques,
- ressources du territoire.

En parallèle, les données issues du recensement de la population 2017 et 2018 de l'INSEE ainsi que de partenaires institutionnels locaux et

départementaux, ont permis de réaliser un **état des lieux précis de la situation sociale du territoire et de son évolution.**

Afin de venir appuyer qualitativement les éléments du diagnostic territorial, **une enquête a été réalisée auprès de « personnes ressources »** (personnes désignées comme étant représentatives de la population) qui ont pu apporter leurs avis et leurs ressentis sur plusieurs thématiques du champ social.

« L'analyse des besoins sociaux s'est appuyée sur une méthodologie de concertation afin d'être au plus près de la réalité des habitants. »

ANALYSE PARTAGÉE

À l'issue de la phase d'observation, deux thématiques ont été retenues par les membres du **Comité de pilotage** pour être étudiées de manière plus approfondie autour d'une analyse partagée :

- l'accès aux droits,
- les **services dédiés à la petite enfance** et l'attractivité du territoire aux yeux des jeunes familles.

Cette analyse partagée s'est déroulée en trois temps :

- la **réalisation d'un inventaire de l'offre sociale** mis en parallèle avec l'expérience des acteurs,
- une **réflexion autour des enjeux prioritaires** pour révéler les forces et les faiblesses du territoire,
- la **proposition de pistes d'actions.**

Les propositions d'actions ont été formulées par les acteurs de terrain à partir de leurs analyses et de leurs expériences. Ces propositions peuvent être prises telles quelles ou servir de point de mire pour piloter l'action sociale.

Compte-tenu de l'étendue du champ social, les propositions d'actions débordent nécessairement des compétences des collectivités. Elles s'adressent donc à l'ensemble des acteurs.

ARTICULATION DE LA DÉMARCHE D'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Décrire, analyser

OBSERVATION
publics,
territoires,
thématiques

Interpréter, comprendre

ÉVALUATION
la réponse
des acteurs
du territoire

Préconiser

PRÉCONISATIONS
améliorer, renforcer,
adapter l'action sociale,
proposer de
nouveaux
services

Répondre, agir

répondre

DES PISTES D'ACTIONS POUR L'AVENIR

THÉMATIQUE DE L'ACCÈS AUX DROITS

L'ACCÈS À L'INFORMATION

- **Améliorer la circulation de l'information**, adapter les canaux utilisés pour une meilleure transmission.
- **Pallier aux difficultés liées à l'utilisation du numérique** en développant des points d'accès dédiés sur les communes.
- **Résoudre les problématiques de mobilité** qui favorisent l'isolement et donc le non-accès aux informations en impulsant l'implantation de structures privées proposant des solutions de mobilité solidaire et souple.

L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS POUR ACCÉDER AUX SERVICES ET AUX SOINS

- **Faciliter l'accès aux soins** en développant un lieu pluridisciplinaire fonctionnel doté d'un secrétariat et permettant d'accueillir un large panel de soignants.
- **Favoriser la décentralisation des services** sur l'ensemble du territoire pour une meilleure proximité.
- **Poursuivre le travail lié au maintien à domicile des personnes âgées** en consolidant la dynamique existante en matière d'habitat inclusif et en développant un service de familles d'accueil agréées par le Conseil Départemental.

LA MISE EN VALEUR DU RÉSEAU DES ACTEURS

- **Aider les acteurs à identifier les partenaires existants et leurs missions** par la création d'un guide spécifique.
- **Faciliter les échanges et la transversalité entre les acteurs** par la mise en place de réunions, de temps d'échanges favorisant davantage de cohésion.



THÉMATIQUE DES SERVICES DÉDIÉS À LA PETITE ENFANCE



LES BESOINS EN MATIÈRE D'ACCUEIL COLLECTIF EN FONCTION DE LA SITUATION DES FAMILLES

- **Réaliser un diagnostic** afin d'estimer précisément la réalité du besoin en matière d'accueil collectif.
- **Informers les assistant(e)s maternel(le)s de l'avancée de l'éventuel projet** en tenant compte de leurs questionnements.

LA DIVERSIFICATION DES MODES DE GARDE POUR AMÉLIORER LA COUVERTURE

- **Favoriser l'attractivité du territoire** auprès des assistant(e)s maternel(le)s et des familles.
- **Répondre aux besoins de garde ponctuels ou atypiques.**

LA VALORISATION DU MÉTIER D'ASSISTANT MATERNEL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

- **Valoriser le Relais Petite Enfance** afin qu'il soit identifié comme "porte d'entrée" par les familles du territoire.
- **Développer l'accompagnement juridique** auprès des professionnels et des familles au sein du Relais Petite Enfance.
- **Mettre en lumière le métier d'assistant(e) maternel(le)** afin de pallier aux besoins de renouvellement.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aide locale à l'immobilier d'entreprise

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la Communauté de Communes a instauré un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise sur son territoire. Cette action, à travers le soutien aux travaux d'aménagement des locaux commerciaux, a pour objectif de favoriser la création et le développement d'entreprises locales.

QUELLES ENTREPRISES SONT CONCERNÉES PAR CE DISPOSITIF ?

Les entreprises répondant notamment aux critères ci-dessous :

- avoir son activité sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Grenadois,
- avoir une entreprise inscrite au Répertoire des Métiers ou au Registre

du Commerce et des Sociétés (hors statut de micro-entreprise),

- être en situation de création, reprise ou développement d'entreprise.

QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉS PEUVENT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

- commerces (boutiques, restaurants, ...),
- artisans-commerçants (coiffeurs, bouchers, fleuristes, boulangers, ...),
- hébergements touristiques sous label de qualité ou engageant l'investissement pour l'obtenir.

« Renforcer l'attractivité du Pays Grenadois et répondre aux enjeux de revitalisation des centre-bourgs. »

QUELS TYPES DE DÉPENSES SONT ÉLIGIBLES ?

- les travaux de modernisation des espaces de vente : aménagements intérieurs et remise aux normes (sols, murs, électricité, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, vitrines, ...),
- la construction, l'extension, la réhabilitation ou l'aménagement y compris en extérieur des hébergements touristiques.

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ACCORDÉE ?

- le taux de subvention est de 30 % des dépenses éligibles,
- le plafond de l'aide est fixé à 10 000 € par entreprise,
- cette aide est cumulable avec d'autres dispositifs existants.

Plus d'infos au 05 58 45 44 42



Rencontre avec Muriel Lamothe, dirigeante du « Relais de l'Impératrice » à Cazères sur l'Adour

Pouvez-vous vous présenter aux habitants du Pays Grenadois ?

Muriel Lamothe, 49 ans, habitante de Castandet et ancienne responsable logistique dans l'industrie agroalimentaire, avant de reprendre l'épicerie « Esteffe » à Cazères sur l'Adour en décembre 2020.

Pourquoi avoir choisi de reprendre ce commerce ?

J'ai éprouvé le besoin d'un renouveau et la reprise de ce commerce a constitué une opportunité pour concrétiser cette aspiration à redonner du sens à mon engagement professionnel.

Quels nouveaux services apportez-vous à la population ?

L'activité traditionnelle de l'ancienne épicerie est maintenue et développée : vente de tabac, presse, produits de la française des jeux et alimentation générale. Les services tertiaires ou bancaires ont été élargis : relais postal, « retrait cash » du Crédit Agricole et facilités de paiement avec la carte nickel. Mais la plus-value de ce projet de reprise, c'est l'offre de produits locaux en circuit-court au « juste prix » qu'ils soient d'origine agricole (pommes, melons, bières...), artisanale (charcuterie, composition florale...) ou artistique via l'exposition régulière de créateurs « du cru ». Ces évolutions ont pour objectif de fidéliser la clientèle d'habités et de s'ouvrir aux nouveaux arrivants notamment les familles.

En quoi investir pour moderniser le local vous semblait-il nécessaire ?

Mon projet de reprise devait s'accompagner d'une transformation totale pour accompagner ce changement et renouveler l'image de ce commerce. Des travaux de réaménagement du local ont été réalisés du sol au plafond en passant par la rénovation des réseaux électriques et de la plomberie puis l'installation d'un système de vidéosurveillance et le relookage extérieur de la boutique.

Comment qualifieriez-vous l'aide de la CCPG dans ce projet ?

Je considère que l'aide de Communauté de Communes a été essentielle non seulement pour l'appui financier (15% du total de mes investissements), mais aussi pour la reconnaissance apportée à l'intérêt de ce commerce, ce qui a constitué un précieux soutien moral.

Quel message souhaitez-vous délivrer aux habitants du Pays Grenadois ?

J'invite la population à venir découvrir les produits de la boutique et à ne pas hésiter à nous solliciter pour de nouveaux produits. Notre vocation c'est le multiservice et notre première motivation reste la satisfaction de notre clientèle.



AVANT / APRÈS



COMMUNICATION

IntraMuros : l'essentiel de votre territoire sur une appli

La Communauté de Communes a souhaité mettre en place une application mobile permettant aux habitants du Pays Grenadois d'être informés des actualités de leur commune et de leur territoire en temps réel. Entièrement gratuite, sans publicité et conforme à la réglementation de protection des données, cette application est personnalisable en fonction des centres d'intérêt de chacun.

La Communauté de Communes alimente cette application depuis juillet 2021. En parallèle, 6 communes du territoire ⁽¹⁾ sont déjà actives et enrichissent au quotidien leurs informations. D'autres mairies prendront progressivement en main l'application.

IntraMuros est une plateforme mutualisée qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie. En sélectionnant une commune, vous découvrez les informations et les services de celle-ci et du territoire intercommunal auquel elle appartient.

« S'informer, être informé, communiquer et interagir... une appli idéale pour rester connecté avec la ou les communes de son choix ! »



IntraMuros

TOUTES LES INFOS ESSENTIELLES, EN 4 ONGLETS



SERVICES

Informations pratiques (annuaire des services, réglage des notifications souhaitées, liste des associations locales, menu des cantines, etc...). ⁽²⁾



AGENDA

Événements à venir sur la commune (loto du foot, don du sang, forum des associations, conseil municipal, spectacle, exposition, etc...) et ses environs.



JOURNAL

Actualités communales et intercommunales (fermeture d'une route pour travaux, programme d'animation de l'accueil de loisirs, mise en place de permanences pour la rénovation énergétique, changement d'horaires d'une mairie, etc...).



DÉCOUVRIR

Idées de balades, coordonnées et informations touristiques sur des sites patrimoniaux à visiter et curiosités ou espaces naturels à découvrir sur le territoire et au-delà.

EN PLUS DES INFORMATIONS DU QUOTIDIEN, L'APPLICATION PERMET :

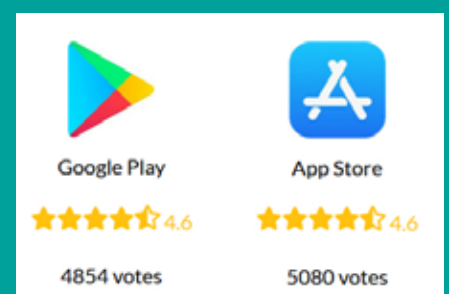
- d'être alerté en cas d'événement majeur (route coupée, inondations, animaux en divagation, arrêté préfectoral, etc...),
- de mutualiser les actualités communales et intercommunales,
- d'interagir en signalant un accident, des déchets sauvages, la perte d'un objet, etc..., ⁽²⁾
- de participer de façon anonyme aux initiatives de la commune (boîtes à idées, sondage, etc...), ⁽²⁾
- d'apporter une visibilité supplémentaire aux acteurs et commerces locaux.

« Une application efficace et simple d'utilisation pour mieux communiquer avec vous. »

⁽¹⁾ Bascons, Cazères sur l'Adour, Grenade sur l'Adour, Larrivière Saint-Savin, Le Vignau, Saint-Maurice sur Adour.

⁽²⁾ Selon les catégories mises en place par chaque mairie.

L'APPLICATION LA MIEUX NOTÉE PAR LES ADMINISTRÉS



PERMANENCES LOCALES

L'essentiel des services publics (et plus) réunis à la CCPG

En lien avec des partenaires nationaux et locaux, la Communauté de Communes propose un panel de services sur-mesure dans ses locaux. En rassemblant plusieurs services dans un seul et même lieu, la Communauté de Communes cherche évidemment à simplifier la relation des usagers aux services publics. Cette offre de proximité se veut être au plus proche des attentes de chacun.

La Communauté de Communes reçoit régulièrement dans ses locaux un ensemble de partenaires proposant des permanences gratuites aux administrés du Pays Grenadois.

Voici les administrations et organismes assurant des permanences physiques :

CONCILIATRICE DE JUSTICE



Permanences sur RDV, le 2^{ème} vendredi du mois, de 14h à 17h. Tél. : 05 58 45 44 42.

Services proposés : règlement à l'amiable de différends en instaurant le dialogue entre les parties (personnes ou sociétés) afin de trouver la meilleure solution à leur litige (problème de voisinage, conflit relatif à un contrat de travail, différend entre propriétaire et locataire, litige entre commerçants, malfaçons de travaux, etc...).

ASSISTANTE SOCIALE



Permanences régulières uniquement sur RDV. Tél. : 05 58 45 45 35.

Services proposés : accompagnement des familles et des personnes seules dans leurs démarches de la vie quotidienne et la réalisation de leurs projets (logement et conditions de vie, santé et bien-être, vie de famille, mobilité, situation financière, RSA, etc...).

FINANCES PUBLIQUES IMPÔTS



Permanences chaque 2^{ème} lundi du mois sur RDV. Tél. : 05 58 45 44 42. Internet : impots.gouv.fr (rubrique contact).

Services proposés : informations sur les démarches fiscales, accompagnement pour déclarer ses revenus, achat de timbres fiscaux, gestion de son prélèvement à la source, déclaration d'un changement de situation en cours d'année, demande de délai de paiement, etc...

MISSION LOCALE



Permanences sur RDV, un lundi sur deux à la Maison des Jeunes. Tél. : 05 58 05 75 75.

Services proposés : accompagnement des jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.

« Pour faire face à un sentiment d'abandon accentué par la dématérialisation, la Communauté de Communes redéploie des services de proximité. »

SOLIHA : HABITAT & RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Permanences chaque 1^{er} mardi du mois sur RDV. Tél. : 05 58 45 44 42 ou 05 58 74 12 56. Internet : www.renolandes.fr/rendez-vous/GRENADE.

Services proposés : conseils pour vos travaux (isolation, chauffage, ventilation, réglementation, aides financières, eau chaude sanitaire, énergies renouvelables), renseignements techniques, éligibilité aux aides.

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT



Permanences chaque 3^{ème} mardi du mois sur RDV. Tél. : 05 58 05 81 97.

Services proposés : accompagnement des artisans et conseils pour leurs projets de création, de développement ou de reprise d'entreprise. Réponse personnalisée dans de nombreux domaines : fiscal, social, juridique, réglementation, chiffrage du projet, ressources humaines, commercialisation, financement, subventions, etc...

ESPACE EMPLOI



Permanences sur RDV, de 9h à 12h, le lundi et le jeudi. Tél. : 05 58 45 44 42.

Services proposés aux demandeurs d'emploi : accompagnement personnalisé (démarches administratives liées à l'emploi, positionnement sur des offres d'emploi, aide à l'élaboration de CV et lettres de motivation, orientation vers d'autres organismes), information générale sur les formations, les métiers, le marché du travail, les mesures en vigueur, etc...

Services proposés aux employeurs : assistance au recrutement (définition du profil de poste, présélection de candidatures, mise en relation avec des candidats, prêt de locaux pour l'organisation de recrutements), information sur les mesures d'aide au recrutement (conseil sur les contrats appropriés, dispositifs d'insertion et aides en vigueur).

LE PETIT +

Au fil du temps et selon les besoins exprimés par la population, ce socle de services pourra être enrichi par l'intervention de partenaires locaux complémentaires.

NUMÉRIQUE

Une aide pour accomplir vos démarches en ligne

Aujourd'hui en France, 13 millions de personnes ont des difficultés avec les outils numériques. Parmi elles, un certain nombre n'est pas autonome pour la réalisation de ses démarches en ligne. C'est la raison pour laquelle le dispositif Aidants Connect a été créé. Ce service est déployé par la Communauté de Communes depuis décembre dernier.

AIDANTS CONNECT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Aidants Connect est une accréditation délivrée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Ce dispositif, **gratuit et ouvert à toute la population**, permet aux usagers non-autonomes d'être accompagnés par un aidant professionnel qui va réaliser les démarches en ligne à leur place.

L'objectif d'Aidants Connect est double : d'une part garantir à ces personnes un accompagnement humain et d'autre part permettre aux aidants d'agir dans un cadre légal et sécurisé.

COMMENT FONCTIONNE LE SERVICE AIDANTS CONNECT ?

- après prise de rendez-vous, **vous vous rendez à la Communauté de Communes** afin de rencontrer un aidant,
- **vous définissez avec l'aidant le périmètre des démarches** pour lesquelles vous souhaitez être accompagné,
- **l'aidant réalise la démarche** en ligne à votre place,
- **l'aidant vous fait signer un mandat** en ligne et vous remet une version papier.



À QUI FAUT-IL S'ADRESSER POUR BÉNÉFICIER DE CET ACCOMPAGNEMENT ?

Deux agents de la Communauté de Communes sont habilités « Aidants Connect » :

- **Patrice Duluc**, animateur de l'Atelier Multiservices Informatique,
- **Mathilde Dauga**, animatrice de l'Espace Emploi et du service Animations Seniors du CIAS.



Tous deux vous accueilleront au siège administratif de la Communauté de Communes (14 place des Tilleuls à Grenade sur l'Adour).

Plus d'infos au 05 58 45 44 42

LES DÉMARCHES RÉALISABLES



PAPIERS - CITOYENNETÉ

- État civil
- Passeport
- Élections
- Carte d'identité
- ...



FAMILLE

- Allocations familiales
- Naissance
- Mariage
- Pacs
- Scolarité
- ...



SOCIAL - SANTÉ

- Carte vitale
- Chômage
- Handicap
- RSA
- Personne âgées
- ...



TRAVAIL

- CDD
- Concours
- Retraite
- Démission
- Période d'essai
- ...



LOGEMENT

- Allocations logement
- Permis de construire
- Logement social
- ...



TRANSPORTS

- Carte grise
- Permis de conduire
- Contrôle technique
- Infractions
- ...



ARGENT

- Crédit immobilier
- Impôts
- Livret A
- Assurance
- ...



JUSTICE

- Casier judiciaire
- Plainte
- Aide juridictionnelle
- Saisie
- ...



ÉTRANGER

- Titres de séjour
- Attestation d'accueil
- Regroupement familial
- ...



LOISIRS

- Animaux
- Permis bateau
- Tourisme
- Permis de chasser
- ...

TOURISME & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tous en selle pour la nouvelle saison estivale !

En 2018, 40 % des Français de 15 ans et plus déclaraient pratiquer le vélo durant leurs séjours ⁽¹⁾. Une donnée qui illustre parfaitement l'essor du tourisme à vélo en France qui est en progression constante. Dans le cadre de son plan d'actions touristiques, la Communauté de Communes a décidé de promouvoir les modes vertueux de découverte du territoire et de ses richesses patrimoniales en favorisant l'utilisation des mobilités douces. L'Office de Tourisme propose ainsi un tout nouveau service : la location de vélos.

En famille, seul ou entre amis, une grande partie du territoire est praticable en vélo ! Un plaisir simple et au bon rythme pour découvrir de plus près les jolis coins préservés du Pays Grenadois.

« 65 % des touristes à vélo pratiquent cette activité dans un objectif de promenade de faible intensité (25 km par sortie environ) ⁽¹⁾. »

Plusieurs parcours pour tous les niveaux, sur petites routes peu fréquentées et chemins ruraux, sont disséminés sur le territoire.



LE PETIT +

Rendez-vous à l'Office de Tourisme pour vous procurer les guides rando du territoire ainsi que la **nouvelle brochure touristique** également téléchargeable sur le site internet :

tourisme-paysgrenadois.fr/wp-content/uploads/2022/04/Brochure-touristique-2022-web.pdf

D'une durée de 30 minutes à 2 heures, ces circuits sont gérés par le Département des Landes.

La location de vélo est proposée de juin à septembre aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.

ÉQUIPEMENT DES VÉLOS

Chaque vélo est fourni avec un équipement de base :

- éclairages,
- antivol,
- casque,
- pompe à vélo,
- kit de réparation.

Des porte-bébés sont également disponibles à la location.

« 22 millions de Français pratiquent le vélo pendant les vacances ⁽¹⁾. »



TARIFS

Vélo adulte :

- 5 € la ½ journée,
- 10 € la journée.

Vélo enfant :

- 4 € la ½ journée,
- 8 € la journée.

Porte-bébé : 2 €.

UN PROJET SOUTENU PAR LES ENTREPRISES LOCALES

Les groupes **Teréga** et **Soléal Bonduelle**, respectivement implantés à Lussagnet et Bordères et Lamensans, **partagent avec la Communauté de Communes un objectif d'intérêt général commun : la défense de l'environnement** notamment à travers la promotion du patrimoine naturel local et un soutien au développement durable.

Dans cette optique, ils ont tout naturellement accepté de contribuer financièrement à l'acquisition des équipements nécessaires à la mise en place de ce service de locations de vélos.

Ce partenariat a pour double enjeu de promouvoir les mobilités douces et l'engagement des entreprises locales en faveur de l'environnement.



⁽¹⁾ Source : Clés pour Agir de l'ADEME (février 2021), étude "Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France" de la DGE, ADEME, DGITM, FFC (avril 2020).

PRÉVENTION DES INONDATIONS

Gemapi : engagement de travaux sur la digue de Pénich Laburthe

En 2018, la Communauté de Communes se voyait transférer par l'Etat, la compétence obligatoire de **GE**stion des **M**ilieus **A**quatiques et **PR**évention des **I**nondations (GEMAPI). Depuis, la Communauté de Communes, désormais dénommée « GEMAPIEN », assume la lourde compétence de la protection contre les inondations et, pour se faire, collabore, par le biais d'une convention de délégation, avec l'Institution Adour, ancien gestionnaire.

De façon plus concrète, **notre territoire comporte deux digues :**

- sur la commune de Grenade sur l'Adour : **digue de Louberry Courrèges** (270 m de long),
- sur la commune de Larrivière Saint-Savin : **digue de Penich Laburthe** (694 m de long).

Cette dernière a été expertisée et présente, suite à de nombreuses crues, une fragilité qui pourrait lors d'une crue d'envergure, augmenter un risque de rupture de la digue.

Face à cet aléa, les élus ont acté de réaliser des travaux qui vont répondre à des objectifs à la fois environnementaux et de sécurité :

- le confortement en place de la partie amont de la digue pour garantir un niveau de résistance suffisant.
- la mise en retrait de la digue sur sa portion aval pour restaurer une partie de l'espace mobilité naturelle.

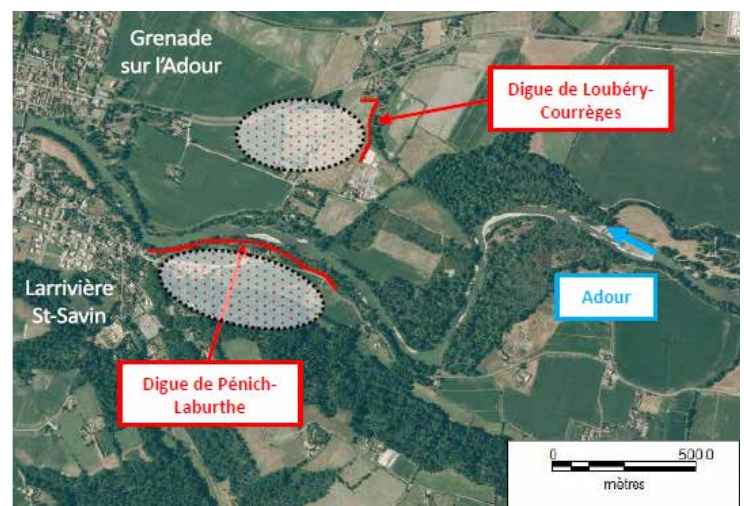
QUELQUES CHIFFRES :

L'ensemble des travaux a été estimé en 2019 à 500 000 €, auxquels il convient d'ajouter 35 000 € de maîtrise d'œuvre et 21 000 € d'études annexes.

Lors du dernier conseil communautaire, l'assemblée a fait le choix de souscrire un emprunt pour financer cette opération.

Pour la réalisation, les services de l'Etat impose à la Communauté de Communes d'être soit propriétaire des emprises nécessaires pour les travaux, soit de conventionner avec les propriétaires pour s'assurer d'avoir l'accord d'intervenir sur leurs terrains.

Ce projet d'ampleur sur la commune de Larrivière Saint-Savin fera l'objet d'une réunion publique afin d'expliquer les détails de l'opération.



Localisation des digues

Zone protégées

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Pas facile d'être parent !

Comme chacun le sait, être parent est un mélange parfois épineux de patience, de don, de fatigue, de doutes et de remise en question perpétuelle. Que l'on soit maman ou papa, chacun peut être confronté à l'épuisement parental ou à la peur de mal faire. Un phénomène au cœur des préoccupations de la Communauté de Communes qui s'est engagée depuis quelques mois dans une véritable démarche de soutien à la parentalité via la création d'un Comité Territorial Parentalité (CTP).

QU'EST-CE QUE LE CTP ?

Cette démarche, portée par la Caisse d'Allocations Familiales, est soutenue par les Francas des Landes en charge d'accompagner et d'animer les CTP landais.

La vocation principale du CTP est de **rassembler les acteurs présents sur le territoire pour renforcer le soutien apporté aux familles.**

Ce CTP est le 5^{ème} à avoir vu le jour dans les Landes, après ceux de Maremne Adour Côte Sud, du Pays Tarusate, du Grand Dax et de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU CTP ?

- la **mise en relation des parents, des acteurs et porteurs de projets** du territoire en matière de parentalité,
- la **réalisation d'un diagnostic affiné des actions existantes**, qui permettra de définir les priorités ou d'identifier les besoins non-couverts à ce jour,
- le **portage d'actions de soutien à la parentalité** favorisant la mutualisation et la coopération entre acteurs.

« Valoriser, accompagner et soutenir tous les parents dans leur mission éducative. »

COMMENT FONCTIONNE LE CTP ?

Les membres du CTP se réunissent 4 fois par an. Chaque rencontre débute par la présentation d'un des partenaires ou acteurs du territoire et se poursuit par des échanges sur un des axes de travail retenus pour l'année en cours.

En effet, à ce jour, **3 axes de travail** ont été définis :

- **Axe 1 : développer les possibilités de relais parental et de répit en famille.**

Objectif : donner aux parents qui en ont besoin la possibilité d'être relayés, de souffler, de prévenir le burn out parental et préserver l'équilibre familial.

- **Axe 2 : améliorer les relations entre les familles et l'école, pour qu'elles construisent ensemble et en confiance une communauté éducative.**

Objectif : aider les parents, quel que soit leur rapport à l'école, à tisser une collaboration fructueuse avec les équipes éducatives en vue de favoriser la réussite scolaire de leur enfant.

- **Axe 3 : favoriser le soutien par les pairs.**

Objectif : aider les parents à s'entraider afin de prévenir les situations d'isolement parental génératrices de multiples risques.

« Un projet mené pour les familles et avec les familles. »

QUI SONT LES MEMBRES DU CTP ?

- des **élus** du territoire,
- des **représentants de structures accueillant du jeune public** (Relais Petite Enfance, Accueil de Loisirs, Espace Jeunes, médiathèques, maisons d'assistantes maternelles, etc...),
- des **associations locales** (La Grange à Larrivière Saint-Savin, L'Escalé à Castandet, associations de parents d'élèves, associations sportives, etc...),
- des **partenaires institutionnels** (services de l'Éducation Nationale,

Protection Maternelle et Infantile, pôle social du Conseil Départemental, etc...).

La parentalité couvre bien des domaines :

la nutrition, la réussite scolaire, le handicap, les activités extra-scolaires, les modes de garde, le rapport des enfants aux réseaux sociaux, l'accès aux vacances, la prévention des addictions, la gestion des émotions, etc...

LE CTP RECHERCHE DE NOUVEAUX MEMBRES

En apparence, toutes les strates « professionnelles » sont bien représentées mais **le CTP mériterait d'être complété par de nouveaux membres : des FAMILLES, des PARENTS !**

Alors, que vous soyez :

- concernés par des problématiques liées à la parentalité,
- pleins d'idées et prêts à vous investir et à aider les familles du territoire,
- ou tout simplement touchés par cette démarche de soutien à la parentalité,

rejoignez-vite les membres du CTP !

Il suffit pour cela de contacter Christophe Bidoux, qui en est le coordinateur, au 06 20 00 62 01 ou par mail : enfance.jeunesse@cc-paysgrenadois.fr.

« Une démarche pour prévenir les risques qui pèsent sur les familles. »



Bientôt le clap de fin pour le CCJ

La première promotion du Conseil Communautaire de Jeunes (CCJ) arrive en fin de mandat. L'occasion de revenir sur les différentes actions menées par les jeunes conseillers depuis leur prise de fonction le 23 janvier 2021.



Créé afin de permettre aux collégiens et lycéens de participer à la vie citoyenne du Pays Grenadois, le Conseil Communautaire de Jeunes sera renouvelé fin 2022.

Cette instance de démocratie participative qui repose sur le volontariat est actuellement composée de 14 jeunes - dont 11 filles - âgés de 13 à 16 ans.

QUELS ONT ÉTÉ LES PROJETS MENÉS PAR LE CCJ DURANT CE MANDAT ?

Au-delà des séances plénières trimestrielles, **les membres du CCJ se sont réunis 27 fois** en groupes de travail thématiques afin de bâtir leurs différents projets. Ils ont ainsi piloté et se sont investis dans toutes les phases de leurs projets, de la conception à la réalisation.

Au fil des mois, ils ont :

- **organisé, le 8 juillet 2021, une grande journée de sensibilisation** aux premiers secours, au handicap, aux écrans et réseaux sociaux et à la nutrition, à laquelle les espaces jeunes Landais et le CCJ Terres de Chalosse ont été conviés,
- **assisté à une représentation théâtrale** dans le cadre d'un échange interculturel franco-italien, à l'invitation du CCJ Terres de Chalosse,



- **été retenus pour leur projet de création d'un skate-park** sur la commune de Grenade sur l'Adour, dans le cadre du budget participatif citoyen piloté par le Conseil Départemental : des temps de travail aux côtés des élus grenadois ont été organisés afin de peaufiner ce projet,



- **aidé à l'organisation de manifestations communautaires** (gestion des entrées, placement, etc...),
- **organisé, le 2 avril 2022, un forum des métiers** ouvert aux collégiens, lycéens et étudiants afin de leur présenter plus de 30 métiers en présence de professionnels.

QUEL INTÉRÊT LES JEUNES ONT-ILS TROUVÉ À SIÉGER AU CCJ ?

Le bilan de cette première promotion est plutôt positif. Les jeunes élus ont effectivement apprécié d'avoir :

- pu travailler avec des adultes,
- été écoutés et entendus comme des interlocuteurs reconnus,
- bénéficié d'un réel pouvoir d'action, grâce à un budget propre et un encadrement de qualité,
- perçu une autre vision de leur territoire, du fonctionnement des institutions publiques et des étapes nécessaires à l'élaboration d'un projet,
- « grandi » et pris de l'assurance.

« Le renouvellement des membres du CCJ se fera fin 2022, suite à une campagne de communication invitant les jeunes à candidater. »

ACTION SOCIALE

Focus sur le métier d'aide à domicile

Avec le vieillissement de la population et l'augmentation de l'espérance de vie, le maintien des personnes à domicile présente un nouveau défi. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays Grenadois, engagé dans cette démarche, accompagne les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies invalidantes en leur apportant un soutien quotidien chez elles. Nous vous proposons aujourd'hui de découvrir les facettes du métier d'aide à domicile, un métier à dimension humaine pour lequel le CIAS recrute continuellement.

Le contexte sanitaire récent a démontré le caractère essentiel de notre intervention notamment en permettant le maintien d'un lien social. À ce jour, une vingtaine d'agents, hommes et femmes, se rendent chaque jour chez nos bénéficiaires, en faisant preuve de proximité, en s'adaptant à leurs besoins et surtout en restant à leur écoute.

Margaux Raguenu nous fait part de son quotidien au CIAS...

Margaux, peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Margaux, j'ai 25 ans et je travaille au CIAS du Pays Grenadois depuis maintenant 6 ans ½.

Est-ce ta première expérience professionnelle ?

J'ai passé un bac dans le domaine du médico-social puis j'ai effectué plusieurs missions d'intérim dans divers secteurs avant de travailler comme aide à domicile au CIAS du Pays Grenadois. J'ai ensuite travaillé en EHPAD pour finalement réintégrer le CIAS.

Explique-nous quel est ton rôle.

Mon rôle est d'aider les personnes âgées ou en situation de handicap dans les actes de leur vie quotidienne, c'est très vaste. Il faut savoir écouter, aider, tout en restant discret.

Quelles tâches réalises-tu ?

J'aide les personnes à se lever, se laver, s'habiller, se coucher. Je peux les assister lors des repas, faire leurs courses, aller chercher des médicaments à la pharmacie, faire des gardes. Les gardes peuvent être très différentes, cela peut être une promenade, une discussion, juste une présence pour tenir compagnie. Chaque personne est différente donc je m'adapte en fonction des besoins.

Quelle est la durée moyenne d'une intervention chez un bénéficiaire ?

Une toilette représente 30 ou 45 minutes. Le ménage 1h ou 2h. Il faut compter 30 minutes pour l'habillage.

À quelle heure débute une journée de travail ?

Une journée peut débuter à 8h et finir à 20h avec une coupure à la mi-journée. On peut aussi faire 7h30 jusqu'à midi puis reprendre vers 14h jusqu'à 17h. Chaque journée est différente et varie selon les plannings et les bénéficiaires.

Combien de bénéficiaires vois-tu dans une journée ?

En moyenne, 6 à 7 personnes par jour.

Peux-tu nous dire ce que tu apprécies le plus dans ce métier ?

Le contact. On apprend tous les jours. Ce sont des personnes qui ont beaucoup à transmettre, qui ont connu la guerre pour certaines et qui ont des tas de choses à nous apprendre. Il m'arrive aussi de leur apprendre des choses mais c'est souvent l'inverse. J'aime les voir sourire quand je pars et savoir que je leur apporte un peu de bonheur.

Certains bénéficiaires ont des pathologies plus lourdes que d'autres...

Nous avons des personnes autonomes, certaines en situation de handicap ou avec des troubles psychiatriques. Ce n'est pas toujours facile mais on s'adapte. Il faut apprendre à connaître la personne et, peu à peu, la confiance s'installe. La personne ose dire les choses et on trouve des solutions.

« Aider les autres, c'est mon métier ! »

Conseillerais-tu ce métier à ton entourage ?

Cela dépend du caractère de la personne, ce métier n'est pas donné à tout le monde. Quelqu'un de très vif ou à fort caractère pourrait difficilement s'adapter chez certaines personnes. Il faut être calme, patient, discret. Par contre, je conseille vivement aux personnes avec qui j'ai fait mes études de partir à domicile car c'est un régal. On a le temps de connaître les personnes, on apprend beaucoup, c'est complètement différent des soins en structure. J'ai même conseillé ce métier à ma petite sœur qui souhaite s'orienter vers le médico-social. C'est un domaine en manque de personnel et c'est dommage car on prive des personnes de pouvoir rester chez elle.

Laëtitia Pellarini s'est prêtée au même exercice...

Laëtitia, peux-tu te présenter ?

J'ai 38 ans, je suis de Grenade sur l'Adour et je travaille au CIAS depuis 2015. Auparavant, je travaillais en EHPAD.

Explique-nous quel est ton rôle.

J'aide les personnes en perte d'autonomie à rester à leur domicile. J'ai un rôle relationnel, psychologique et surtout d'écoute. Savoir si les personnes vont bien est la chose la plus importante. J'interviens chez des bénéficiaires qui ont besoin de nous quotidiennement, parfois plusieurs fois par jour. L'aide à domicile ne se résume pas à l'entretien du logement. La priorité est l'aide à la personne. Parfois, une simple présence peut égayer leur journée.

Quelles tâches réalises-tu ?

Les actes sont multiples et très variables d'un bénéficiaire à l'autre. Il y a le lever, l'aide à la toilette, à l'habillage, au déshabillage, l'aide au repas, le change, la promenade, la garde, l'entretien du logement et du linge, les courses, la pharmacie, l'aide administrative. Les personnes les plus autonomes participent. L'après-midi est plus réservé à l'aide-ménagère, à la garde et au change si nécessaire.

Il m'arrive de côtoyer des infirmières avec qui je peux échanger sur certaines situations. Elles sont toujours très à l'écoute et orientent la personne vers un médecin si besoin. Il peut également m'arriver d'appeler un médecin en urgence.

Comment se déroule une journée de travail type ?

Je travaille entre 5h et 6h par jour. Je débute vers 7h45 et termine vers 16h30 avec une pause méridienne. Ma journée débute par la consultation des plannings. En cas d'absence de personnel, le service administratif fait en sorte que les interventions prévues pour les collègues absents soient effectuées par les agents disponibles.

« Notre rôle est d'aider les personnes à accomplir leur souhait de rester le plus longtemps possible chez elles. »

Peux-tu nous dire ce que tu apprécies le plus dans ce métier ?

J'aime apporter mon aide. Au fil du temps, des liens se créent avec les bénéficiaires. Grâce à ces liens, nous arrivons à déceler de petits signes anormaux qui relèvent du médical. Parfois je suis la seule personne que les bénéficiaires voient dans la journée, voire la semaine. Certains habitent dans des lieux isolés, sans voisins à proximité. C'est un métier pluridisciplinaire, très épanouissant au niveau humain et professionnel. Je participe régulièrement à des formations, ce qui m'aide à évoluer et à apprendre de nouvelles techniques. Certaines journées sont plus difficiles mais l'essentiel est d'apporter l'aide attendue, que le bénéficiaire se sente bien et en sécurité.

Quelles qualités faut-il pour exercer ce métier ?

Il faut de l'empathie, de la sensibilité, être à l'écoute, aimer le contact avec les gens et de la discrétion.

Ne ressens-tu pas de la lassitude à exercer ce métier ?

Non car chaque situation est différente. L'intérêt est d'arriver à démêler certaines situations compliquées. Lorsqu'on y arrive, cela nous apporte satisfaction et reconnaissance.

Quelle est la principale différence avec le travail en EHPAD ?

C'est une approche très différente. Nous sommes dans l'intimité de la personne à son domicile. Le travail est le même mais le relationnel est différent. Certains vont préférer le travail en structure collective, c'est une question de personnalité.

Conseillerais-tu ce métier à ton entourage ?

Oui mais ce n'est pas donné à tout le monde. Quand on a envie d'aider les gens, il faut se lancer. Il y a des contraintes comme dans tous les métiers, mais il y a les sourires. Le sentiment d'apporter du bien être aux gens est très valorisant et est un aboutissement. Les gens comptent sur nous, se reposent sur nous, nous leur apportons beaucoup et inversement.

« Un métier souvent dévalorisé mais pourtant essentiel au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. »



SORTIES

L'agenda des animations à venir

DU 28 JUIN AU 8 AOÛT

Expo de photos de Gérard Frezouls

Voyons-nous réellement les arbres qui sont autour de nous ? Chaque tronc d'arbre est porteur de "révélations" que Gérard Frezouls décrypte à travers son objectif et ses logiciels de retouche photo.

Office de Tourisme du Pays Grenadois - Gratuit

SAMEDI 2 JUILLET - 13H30 à 17H

Après-midi "Sport en Famille"

Les services enfance-jeunesse du Pays Grenadois vous proposent de découvrir et de tester des activités sportives en famille. Durant cette journée festive ouverte à tous, venez vous essayer aux sports les plus classiques tout comme au baby-foot humain, au slackline, au trollball et bien plus encore !

Espace Dupin - Grenade sur l'Adour - Gratuit

DU 9 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE

Expo de dessins de C(h)risisPen et de David Dupouy

Venez découvrir l'univers pop des années 80 de C(h)risisPen ainsi que ses œuvres délirantes et grouillantes de détails, quelque part entre l'art de la gravure et du tatouage. Face à elles, le graphisme assuré et le jeu de couleurs parfaitement maîtrisé de David Dupouy qui esquisse à merveille des illustrations oscillant entre humour et gravité.

Office de Tourisme du Pays Grenadois - Gratuit

SAMEDI 10 SEPTEMBRE - 9H à 13H

Forum des Associations

Cette journée marque le début de l'année associative. Elle est l'occasion de découvrir le panel des associations locales. Qu'elles soient sportives, culturelles ou humanitaires, elles vous accueilleront pour vous informer sur leurs activités. De nombreuses démonstrations et animations rythmeront cette journée.

Gymnase - Larrivière Saint-Savin - Gratuit

DU 25 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE

Festival « Les Arts en De route »

Spectacles, rencontres artistiques et ateliers thématiques seront proposés aux scolaires et au grand public durant ce festival culturel qui sera, pour cette nouvelle édition, organisé en itinérance sur le territoire.

DU 11 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE

Expo « Adour, d'eau et d'hommes »

Exposition prêtée par les archives départementales des Landes invitant le public à plonger au cœur du fleuve, de ses sources à son embouchure, avec comme objectif de sensibiliser les Landais à la richesse de son patrimoine pour mieux comprendre les enjeux de demain.

Office de Tourisme du Pays Grenadois - Gratuit

DIMANCHE 16 OCTOBRE - Journée

Itinéraires des Médiathèques

"Information et désinformation", voici le thème de cette nouvelle édition d'itinéraires des Médiathèques. Au programme, contes, lectures théâtralisées et spectacles à destination d'un public familial.

Rendez-vous dans les 4 médiathèques du Pays Grenadois - Gratuit

**Animations gratuites sur inscription auprès de l'Office de Tourisme (05 58 45 45 98)****Lundi 4 juillet - 14h30 à 16h30**

Visite guidée de la bastide grenadoise.

Mardi 5 juillet - 15h à 17h

Visite du rucher de Balette commentée par Dominique Durou. Dégustation de miel.

Jeudi 7 juillet - 19h30 à 22h30

Visite guidée de l'entreprise Teréga (réseau de gaz) à Lussagnet.

Lundi 11 juillet - 14h30 à 16h30

Visite de l'élevage de chevaux de race pur-sang arabe du Haras de Mandore à Artassenx.

Mardi 12 juillet - 10h à 12h

Visite guidée des Saligues de l'Adour à Bordères et Lamensans.

Lundi 18 juillet - 15h à 17h

L'Armagnac, un savoir-faire rare et ancestral. Famille De Coutard, Château de Castandet.

Mardi 19 juillet - 10h à 12h

Visite guidée de la centrale hydroélectrique de Saint-Maurice sur Adour.

Jeudi 21 juillet - 10h à 12h

Visite guidée de la gravière CMGO à Cazères sur l'Adour.

Lundi 25 juillet - 14h30 à 16h30

Atelier pizza "maison" avec Véronique du restaurant Le Sicilia à Grenade sur l'Adour.

Mardi 26 juillet - 10h à 12h

Découverte de la bastide Saint-Mauriçoise.

Lundi 1^{er} août - 14h30 à 16h30

Initiation à la pêche aux poissons blancs avec l'AAPPMA grenadoise. Matériel prêté.

Mardi 2 août - 14h30 à 17h

Visite de la forêt domaniale de Laveyron à Lussagnet animée par un agent de l'ONF.

Jeudi 11 août - 18h à 19h30

Découverte du patrimoine historique basconnais avec Claude Lespès, auteur du livre "Si Bascons m'était conté...".

Mardi 16 août - 14h30 à 16h30

Visite du patrimoine historique et culturel Saint-Savinois guidée par un historien local.

Jeudi 18 août - 10h à 12h

Découverte de la ferme "Les melons de Cazères".

Lundi 22 août - 18h30 à 20h

Rencontre avec M. Martinez, greeter spécialiste de la course landaise qui sera accompagné de Yannick Truchat (ancien écarteur) et de Philippe Merlet (vacher de la ganaderia Dargelos).

Jeudi 25 août - 15h à 17h

Atelier Qi Gong (gymnastique douce et relaxante d'origine chinoise) sur les berges de l'Adour.

INFOS PRATIQUES

Carnet d'adresses

SIÈGE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 44 42**

secretariat@cc-paysgrenadois.fr

Ouverture au public
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

ATELIER MULTISERVICES INFORMATIQUE (AMI)

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 03 75 57**

ami.grenade@cc-paysgrenadois.fr

Ouverture au public
- mardi et jeudi de 14h à 18h
- mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- samedi de 9h à 12h

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Auxiliaire de vie, aide ménagère, garde-malade, téléalarme, portage de repas à domicile, petits travaux de jardinage et de bricolage, assistance administrative, aide exceptionnelle d'urgence, animation senior

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 03 57 11**

sad.sap@cc-paysgrenadois.fr

OFFICE DE TOURISME

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 45 98**

tourisme@cc-paysgrenadois.fr

tourisme-paysgrenadois.fr

facebook.com/otpaysgrenadois

ESPACE EMPLOI

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 44 42**

emploi@cc-paysgrenadois.fr

Ouverture au public
le lundi et le jeudi de 9h à 12h

ENFANCE - JEUNESSE

Relais accueil petite enfance (RAPE)

270, route de Villeneuve - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 16 39**

rpe@cc-paysgrenadois.fr

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

270, route de Villeneuve - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 41 15**

alsh@cc-paysgrenadois.fr

terredaventures.fr

Espace jeunes / Point information jeunesse (PIJ)

24 bis, avenue d'Hésingue - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 03 79 02** ou **06 14 13 32 08**

espacejeunes@cc-paysgrenadois.fr

facebook.com/maisondesjeunesdupaysgrenadois

ECOLE DE MUSIQUE

2, rue de Verdun - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 44 42**

musique@cc-paysgrenadois.fr

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

4, place des Déportés - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. **05 58 45 90 30**

Numéro d'astreinte (uniquement en dehors des horaires de bureau) **06 38 18 31 29**

contact@eau-paysgrenadois.fr

Permanences sociales sur rendez-vous

La Communauté de Communes accueille régulièrement dans ses locaux des organismes venant en aide à des publics en difficulté :

- **la Mission locale landaise** (insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans) un lundi sur deux, à la Maison des Jeunes. Tél. **05 58 05 75 75**
- **la conciliatrice de justice** (problèmes de mitoyenneté, conflits entre propriétaire et locataire ou entre consommateur et professionnel, malfaçons de travaux, etc...) le 2^{ème} vendredi du mois, de 14 heures à 17 heures. Mail : nicole.bouneau@conciliatricedjustice.fr
- **l'assistante sociale du Conseil départemental** le lundi après-midi, le mardi matin, le jeudi matin et le vendredi après-midi. Tél. **05 58 45 45 35** ou **05 58 45 25 04**

+ D'INFOS sur cc-paysgrenadois.fr



ou suivez-nous sur Facebook
[@PaysGrenadois](https://facebook.com/PaysGrenadois)



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENAUDOIS



Permanences RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

chaque 1^{er} mardi du mois
à la Communauté de Communes

Particuliers : conseils pour vos travaux - renseignements techniques - éligibilité aux aides

Isolation

Chauffage

Ventilation

Réglementation

Aides financières

Eau chaude sanitaire

Energies renouvelables



Infos & prise de RDV

Communauté de Communes du Pays Grenadois
14, place des Tilleuls à GRENADE SUR L'ADOUR

05 58 45 44 42

OU

Espace Conseil France Renov'
46, rue Baffert à DAX

05 58 74 12 56

www.renolandes.fr/rendez-vous/GRENADE

